



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 février 2021  
16 heures 30

-----

GFVC

N° 002643

Cofinancements -  
Demande de  
subvention auprès de  
la Région Sud - FRAT  
- pour la rénovation  
du gymnase Michaël  
Guigou, phase 2.

Affiché le :  
5 février 2021

Le mardi 2 février 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 27 janvier 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** :

**ABSENTS EXCUSÉS**: M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Considérant**, la politique de la ville d'Apt en matière de réhabilitation de bâtiments publics et en particulier les équipements sportifs,

**Considérant**, que le gymnase Michaël GUIGOU est situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville et en Zone de Revitalisation Rurale,

**Considérant**, que le gymnase Michaël GUIGOU est le seul équipement sportif sur un territoire carencé comptant plus de 30 000 habitants et accueillant un public très diversifié (groupes scolaires, associations sportives, évènementiels...),

**Considérant**, que le gymnase Michaël GUIGOU est en mauvais état et ne répond plus aux attentes, à la sécurité et aux demandes des usagers de pratiques sportives,

**Considérant**, la décision n° 948 du 20 mai 2020 validant le plan de financement de la rénovation du gymnase GUIGOU phase 1,

La commune d'Apt a souhaité rénover le gymnase en 2 phases en prenant en compte la législation relative à l'accueil de tous les publics dans un équipement sportif, de la mise aux normes d'accessibilité PMR et les normes environnementales.

La phase 1 concerne la réhabilitation de la petite salle, des vestiaires, des parties

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20210205-2643-DE  
Date de télétransmission : 05/02/2021  
Date de réception préfecture : 05/02/2021

communes et des dégagements, et la remise en état du sol de la grande salle.

La phase 2 concerne la rénovation de la grande salle et la création de nouveaux espaces (lieu de stockage, salle de réunion et réaménagement de l'accueil public).

La Région Sud a mis en place un dispositif de soutien auprès des communes dans le cadre du Fonds Régional d'Aménagement Territorial.

Dans ce cadre, Madame le Maire propose de solliciter la Région Sud à hauteur de 200 000 €, sur une base finançable de 881 570,68 €.

Soit le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
bureau d'étude	17 410,52 €	ANS	256 836,48 €	28,13%
travaux rénovation	718 160,16 €	<b>Région SUD</b>		
agrandissement		<b>FRAT</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>22,69%</b>
pour stockage		CD 84	248 420,07 €	28,18%
grande salle	72 000,00 €	Ville d'Apt	176 314,13 €	20,00%
réaménagement				
accueil public	20 000,00 €			
création salle				
de réunion	54 000,00 €			
<b>Total HT</b>	<b>881 570,68 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>881 571,68 €</b>	
TVA	176 314,14 €	TVA	176 312,93 €	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 057 884,82 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 057 844,82 €</b>	

#### LE CONSEIL, A L'UNANIMITE

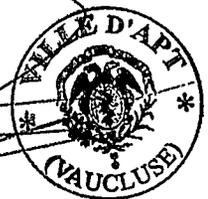
**Approuve**, le projet de rénovation du gymnase Michaël GUIGOU, phase 2.

**Sollicite**, la Région Sud à hauteur de 200 000 €.

**Autorise**, Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
Dominique SANTONI



Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20210205-2643-DE  
Date de télétransmission : 05/02/2021  
Date de réception préfecture : 05/02/2021